

# D.I.U : CYTOLOGIE PATHOLOGIQUE CLINIQUE : TECHNIQUE ET APPLICATION (FMC SPE)

## Equipes organisatrices

- U.F.R de médecine des universités de Paris V, VI, VII, XI, XII, XIII
- Coordonnateur inter-régional : Pr J. AUDOUIN (PARIS)
- Coordonnateur local : Pr M. PLUOT

## Durée et organisation

L'enseignement se déroule sur 1 an ; il comporte un enseignement théorique et des enseignements pratiques. Il est dispensé sous forme de 8 modules :

**module 1** : techniques courantes de préparation en cytologie et cytologie cervicale,

**module 2** : agents pathogènes, cytologie ovarienne, analyse d'image, immunocytochimie,

**module 3** : imagerie moderne et prélèvements cytologiques, cytoponction du foie, cytométrie en flux, cytoponction : médiastin, poumons, rétropéritoine, pancréas,

**module 4** : culture de cellules, récepteurs cellulaires, lavage broncho-alvéolaire, techniques en biologie moléculaire, technique en hybridation in situ, liquide céphalo-rachidien,

**module 5** : fonctions cellulaires et cytogénétique, liquide articulaire, cytologie dermatologique, techniques ultrastructurales en cytologie, cytologie thyroïdienne (Pr M. PLUOT),

**module 6** : cytologie ganglionnaire, appareil urogénital, cytologie des tumeurs osseuses,

**module 7** : cytologie mammaire,

**module 8** : cytologie des séreuses, oncogènes, coût de santé, cytologie des glandes salivaires, cytologie des tumeurs cérébrales.

## Conditions d'inscription

### Sont admis à s'inscrire :

- les titulaires du diplôme français d'état de doctorat en médecine ayant obtenu le C.E.S d'Anatomie Pathologique Humaine ou le D.E.S d'Anatomie et Cytologie Pathologiques,
- les médecins étrangers titulaires du D.I.S d'anatomie et de cytologie pathologiques, ou justifiant d'une spécialisation en Anatomie Pathologique Humaine jugée équivalente par le Conseil Pédagogique.

### Droits d'inscription hors droits universitaires :

305 euros.

## Evaluation des connaissances

L'enseignement est sanctionné par un examen comportant des épreuves théoriques et pratiques ; pour être admis à se présenter à l'examen, les étudiants doivent avoir suivi les enseignements théorique et pratique et avoir validé la totalité de leurs stages, selon l'option A (diagnostic) ou l'option B (travail de recherche dans un Laboratoire d'Anatomie Pathologique).

## Renseignements

**Secrétariat du Professeur M. PLUOT**

**Faculté de Médecine de REIMS**

**tél. 03.26.91.35.17**

**Pré-inscription :**

**Secrétariat du Laboratoire d'Anatomie**

**Pathologique du Centre Universitaire des Cordeliers,**

**15-21 rue de l'Ecole de Médecine - 75006 PARIS**

**tél. 01.43.29.28.90**